

*Commune de Labécède-Lauragais*

*République française*

*Département de l'Aude*

**Séance du vendredi 25 novembre 2022**

**Membres en exercice : 11**

Date de la convocation: 21/11/2022

**Présents : 8**

*L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-François POUZADOUX,*

**Votants: 9**

**Pour: 9**

**Présents :** Christiane ARIBAUD, Germaine CANDEBAT, Cédric FERRIERE, Laetitia LASSALLE, Jean-François POUZADOUX, Romuald ROUGE, Clément ROUX, Flavien VALENSI

**Contre: 0**

**Secrétaire de séance:**  
Christiane ARIBAUD

**Représentés:** Florence MARTIN

**Excusés:**

**Absents:** Stéphane VITALE, Corine WELTMAN

**Objet: Portail garage communal - DE\_2022\_040**

Les travaux du nouveau garage communal se sont poursuivis avec la mise en place de la dalle béton. Il convient maintenant de poser un portail.

Trois entreprises ont été sollicitées :

- CASEO qui nous a informés qu'ils ne pouvaient pas réaliser ce type de portail et nous a conseillé de nous tourner vers un menuisier.

Deux entreprises ont pu nous fournir un devis d'un montant Hors Taxes de :

- HUNT 4 327.53 € H.T

- Sarl CLERC Thierry (en cours de modification) € H.T

Nous avons demandé à la SARL CLERC de nous refaire le devis avec la porte fermière mais n'a pas pu nous fournir le devis pour ce conseil municipal.

Monsieur le maire demande l'autorisation de faire le choix du moins disant dès que nous recevrons le devis de la SARL CLERC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à faire le choix du moins disant.
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

Le Maire : Jean-Francois Pouzadoux